

COMMUNIQUE DU PARQUET MILITAIRE

Ces derniers jours, de graves altercations ont opposé des civils et des militaires dans un quartier de la ville de Dori, occasionnant des morts et des blessés. Ces incidents malheureux et regrettables auraient été causés par des malentendus. Afin de faire la lumière sur les circonstances de ces faits, le procureur militaire a instruit l'ouverture d'une enquête circonstanciée le 07 avril 2023, devant permettre de donner une suite judiciaire appropriée.

Au regard de la gravité des faits, le parquet militaire tient à rassurer les populations que toute la lumière sera faite sur cette affaire afin de situer les responsabilités et en tirer toutes les conséquences judiciaires.

A la suite du commandement des Forces Armées Nationales, le parquet du tribunal militaire présente ses condoléances aux familles des personnes décédées et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

Il appelle les militaires à se départir de ces pratiques qui mettent à mal l'indispensable lien Armée-Nation.

Ouagadougou le 07 avril 2023



Le Procureur Militaire.

